

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 mars 2019,



LA « SEMAINE DE L'ESS À L'ÉCOLE »

25 au 30 mars 2019

#SESSE2019

Plus de 5000 élèves seront sensibilisés à l'entrepreneuriat collectif dans toute la France !

La « Semaine de l'ESS à l'École » s'adresse **aux élèves, aux professionnels de l'éducation et aux acteurs de l'ESS** qui souhaitent transmettre et faire vivre aux élèves, **de la maternelle au lycée**, les principes et les valeurs citoyennes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : **coopération, démocratie, solidarité...** Durant cette semaine, acteurs et actrices de l'ESS (militants, bénévoles ou salariés) font visiter leurs entreprises, co-organisent des actions avec les élèves, interviennent en classe, parlent de leurs métiers, témoignent de leur engagement...

- Plus de **130 actions déjà recensées**, sur l'ensemble du territoire, pour faire découvrir l'entrepreneuriat collectif, les entreprises et les métiers, et faire vivre en classe les pratiques et les valeurs de l'ESS.
- Ce mode d'entreprendre en collectif représente de **multiples formes d'engagement, 10,5% de l'emploi** en France et **30 millions d'acteurs engagés** au sein d'entreprises de l'ESS (associations, coopératives, mutuelles).

La « Semaine de l'ESS à l'École » donne un cadre collectif pour

- **Expérimenter le « faire ensemble » plutôt que la compétition** : *des élèves de 3ème Segpa engagés dans un projet « Mon ESS à l'École » organiseront une vente vêtements d'occasion dans leur boutique solidaire (56).*
- **Découvrir un mode d'entreprendre en collectif** : *des lycéens visiteront un « pôle ESS » (regroupement d'entreprises de l'ESS) de leur région pour découvrir des métiers et comprendre leur territoire (45).*
- **Sensibiliser les élèves à l'intérêt général, à l'engagement, à la durabilité...** : *des élèves d'une école primaire engagés dans la création d'un jardin collectif, découvrent la permaculture pour expérimenter le travail collectif et comprendre les enjeux du développement durable (38).*

Participez à l'évènement de clôture de la « Semaine de l'ESS à l'École » le 3 avril 2019

13h30-17h00 - MGEN – 3 square Max HYMANS – 75018 - Inscription obligatoire : contact@lesper.fr

Table ronde 1 : Retour sur la « Semaine de l'ESS à l'École 2019 » avec de nombreux témoignages d'acteurs engagés

Table ronde 2 : « En quoi l'Éducation des jeunes aux valeurs de la République, est un enjeu démocratique ? »

Avec Jean-Marc HUART (Directeur DGESCO), Valérie BECQUET (Professeure d'Université Cergy Pontoise, Laboratoire EMA), Anthony IKNI (Délégué général du FFJ)


Contacts presse :

Véronique BARAIZE (Déléguée Générale de l'OCCE) - vbaraize@occe.coop ; 01 44 14 93 40

Thibault SAUVAGEON (Délégué National de L'ESPER) - thibault.sauvageon@lesper.fr ; 01 40 47 24 18 / 07 89 54 34 56

Tout savoir sur la « Semaine de l'ESS à l'École » :

Cette initiative est pilotée par [L'ESPER*](#), [l'OCCE*](#) et [Coop FR*](#) et est soutenue par le **Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse** et le **Ministère de la Transition écologique et solidaire**.

Retrouvez des exemples d'actions et toutes les initiatives prévues pendant la « Semaine de l'ESS à l'École » sur le site www.semainessecole.coop et grâce au hashtag  [#SESSE2018](#).

***L'ESPER** : L'Économie sociale partenaire de l'École de la République est une association située à la croisée des mondes de l'éducation et de l'Économie Sociale et Solidaire. L'ESPER est un acteur majeur de l'éducation des jeunes à l'ESS sur les territoires, qui agit en faveur de la découverte des valeurs et pratiques citoyennes et des entreprises de l'ESS, par l'expérimentation en milieu scolaire. L'ESPER est signataire de nombreux accords-cadres depuis 2013, avec les Ministères de l'Éducation nationale et de la jeunesse et les Ministères délégués à l'Économie Sociale et Solidaire, qui donnent de l'envergure à son action avec ses organisations membres et partenaires. Elle réunit 45 organisations engagées dans le champ de l'éducation.

L'ESPER est un acteur engagé pour l'École de la République, s'appuyant sur un socle de fondements et des valeurs de « Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de Laïcité ». (**Pour en savoir plus** : www.lesper.fr)

Pour en savoir plus : www.lesper.fr  

***L'OCCE** : Créé en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération, comme valeur centrale à l'école. Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à **développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes**, ainsi qu'à **permettre leur émancipation**. Grâce à 102 associations départementales, elle agit sur tout le territoire français. Chaque année, 5 millions d'enfants ou adolescents participent aux actions de l'OCCE via 51 300 coopératives et foyers scolaires. (**Pour en savoir plus** : www.occe.coop)

Pour en savoir plus : www.occe.coop  

***Coop FR** : Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR est la voix des 22 500 entreprises coopératives représentant 1,3 million d'emplois et 27,5 millions de sociétaires. Tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives sont concernés : coopératives d'entreprises (coopératives agricoles, de commerçants détaillants, artisans, d'entreprises de transport, maritime), coopératives d'usagers (coopératives de consommateurs, d'HLM, coopératives d'habitants, coopératives scolaires), coopératives de production (Scop – Sociétés coopératives et participatives et CAE – Coopératives d'activités et d'emploi), coopératives multisociétaires (Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif), banques coopératives.

Pour en savoir plus : www.entreprises.coop  